

Dossier de candidature



Session 2008
Cycle des Hautes Etudes Européennes

L'Union européenne et la mondialisation

Clôture des candidatures
Le 30 novembre 2007

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
CENTRE DES ETUDES EUROPEENNES DE STRASBOURG

Candidature au Cycle des Hautes Etudes Européennes Session 2008

1 – Comment se déroulera le Cycle ?

- ouverture du Cycle par le Premier ministre ;
- un séminaire d'intégration du mercredi soir au samedi midi ;
- neuf modules de janvier à octobre 2008 ;
- un module par mois et programmé en fin du mardi soir au vendredi inclus ;
- un voyage d'études de trois jours sur place ;
- des sessions prévues à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans les grandes capitales de l'Europe.

2 – A qui s'adresse-t-il ?

- une promotion d'une quarantaine d'auditeurs français et européens, d'horizons diversifiés et à fort potentiel ;
- des auditeurs qui seront choisis notamment parmi :
 - les élus locaux et nationaux ;
 - les cadres et responsables d'entreprises ;
 - les professions libérales ;
 - les hauts fonctionnaires des organisations et institutions européennes et internationales ;
 - les hauts fonctionnaires d'administrations centrales et déconcentrées, des collectivités locales et des hôpitaux ;
 - les journalistes ;
 - les syndicalistes ;
 - les responsables associatifs et mutualistes ;
 - les représentants des cultes ...

Une parfaite maîtrise du français et une compréhension au moins passive de l'anglais sont requises. Un dispositif personnalisé de mise à niveau en français pourra être mis en place au profit des auditeurs européens.

3 – Comment candidater ?

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- la fiche de candidature dûment remplie, assortie d'une photographie d'identité en couleur récente ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de parrainage ;
- un engagement écrit du candidat et de son employeur par quoi ils donnent la priorité aux activités du Cycle pendant la durée de la session ;
- un engagement écrit du candidat ou de son employeur garantissant le paiement du montant prévu des frais d'inscription aux échéances prévues (cf. point 6 : Quand régler les frais d'inscription ?).

4 – Comment est assurée la sélection des candidats ?

Le comité de sélection procédera à l'examen de l'ensemble des candidatures reçues. Pour compléter son information, le Comité pourra procéder aux auditions qu'il juge nécessaires. Les critères suivants seront pris en compte :

- le niveau de responsabilité exercé ;
- la motivation, l'intérêt pour les questions européennes et le thème retenu pour la session 2008.

Une attention particulière sera portée à la parité hommes/femmes.

5 – Que couvrent les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription sont fixés à 9000 euros pour le secteur public et 10 000 euros pour le secteur privé. Ils couvrent :

- l'ensemble des dépenses pédagogiques ;
- la totalité des frais de déplacement en France et à l'étranger, séjours et restauration compris.

6 – Quand régler les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription seront à régler en trois parts égales aux échéances suivantes :

- le 31 mars 2008 ;
- le 30 juin 2008 ;
- Le 31 octobre 2008.

Le Centre des études européennes de Strasbourg-ENA dispose d'un numéro de déclaration d'activité (article L. 900-2 du Code du Travail).

Les entreprises privées peuvent imputer les frais d'inscription de leurs salariés au titre des dépenses de formation professionnelle qui incombent à leur entreprise (article L. 950-1 du Code du Travail).

Le Centre des études européennes de Strasbourg-ENA dispose également de l'agrément délivré par le ministère de l'Intérieur au titre des formations dispensées aux élus locaux (articles L. 1221-1, L. 2123-16 et L. 4135-14 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que ses articles R. 1221-12, R. 1221-14 et R. 1221-15).

Le candidat relevant d'une administrations publiques devra mentionner impérativement le nom et adresse du service qui assure l'ordonnancement des frais d'inscription.

7 – Quand les candidats recevront-ils une réponse à leur dossier ?

Chaque candidat(e) sera informé(e) de la suite réservée à son dossier, au cours du mois de décembre 2007.

Le dossier est à adresser à :

Centre des Études Européennes de Strasbourg-ENA
Cycle des Hautes Etudes Européennes
1, rue Sainte Marguerite
F-67080 Strasbourg Cedex

Pour tout contact :
natacha.paris@cees.ena.eu

Natacha Paris
Tél : + 33 (0) 3 88 21 45 58
Fax :+ 33 (0) 3 88 21 45 41

Site Internet :
www.cees.ena.eu

<p>Clôture des candidatures Le 30 novembre 2007</p>

**Clôture des candidatures
Le 30 novembre 2007**

Photographie

**Cycle des Hautes Etudes Européennes
Session 2008**

Fiche de candidature

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Fonction occupée :

Nom et coordonnées de l'employeur :

.....
.....

Etablissement public

Etablissement privé

Privé

Administrations internationales, nationales, communautaires

Syndicats

Elus, Parlements, collectivités locales

Journalistes, médias

Enseignement, Recherche

Pièces à joindre à la fiche de candidature (rappel) :

Tout dossier incomplet sera refusé

- Une photo reproductible, libre de droits
- Curriculum vitae détaillé
- Lettre de motivation
- Une lettre de parrainage
- Engagement écrit du candidat et de l'employeur, par quoi ils donnent la priorité aux activités du cycle pendant la durée de la session
- Engagement écrit du candidat ou de l'employeur, par quoi ils s'acquitteront des frais d'inscription, ou demande de bourse
- R.I.B.

En cas d'admission : j'autorise la reproduction de ma photographie sur le site Intranet et Internet de l'E.N.A. et du C.E.E.S :

OUI

NON

Coordonnées professionnelles et personnelles complètes :

	Coordonnées professionnelles	Coordonnées personnelles
Adresses postales		
Téléphones fixes		
Portables		
Télécopies		
Courriel par ordre de priorité	1) 2) 3)	1) 2) 3)

Compétences linguistiques (évaluation de 1 à 5 : maîtrise parfaite) :

Langue	Lu	Parlé	Ecrit
Français			
Anglais			